



Ecole Primaire Publique
Arc-en-ciel
3, rue de Rennes
35310 CINTRÉ

☎ 02.99.64.16.49
ecole.0350196y@ac-rennes.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 23 juin 2020, de 18h30 à 20h30

Étaient présents :

- Monsieur TRAON Dominique, Adjoint au Maire de Cintré (Enfance, Jeunesse et Associations) ;
- Mesdames, NAVELLOU Françoise, LEFEVRE Pascale, GUISE Carole, ZEPEDA Alexandra, GUINARD Gaëlle, LEAUSTIC Mathilde, KERMEUR Juliette, MERCIER Claire enseignantes de l'école ;
- Monsieur BRUNAGEL Pierre, enseignant ;
- Madame LEROUX Emilie, enseignante ;
- Mesdames MEHAT Christelle et LAINE Alexandra, ATSEM de l'école ;
- Madame RIQUELME-JOULAN, Directrice et enseignante de l'école ;

- Mesdames TUROLLA (MS/CE2), LANGLADE (GS/CM1) ;
Messieurs, SOUCHET (PS/CE1), CHOPLIN (CM1) ILLIEN (CE2) GUILLAUME (GS/CM1)
parents d'élèves élus ;

Étaient excusés :

- Madame LOUVEL, IEN de la circonscription ;
- Monsieur RUELLO Jacques, Maire de Cintré
- Monsieur JAMBOU Christophe, enseignant - brigade de remplacement de l'école ;
- Mesdames DUGAST (CE2), VALY (CM1), Monsieur ROUILLARD (GS/CE2), parents élus.

Secrétaire de la séance : Mme RIQUELME-JOULAN

Relecture effectuée par : Mme Turolla

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (5 novembre 2019),
2. Le règlement intérieur et ses modifications,
3. Le bilan de l'année, du confinement et du dé confinement,
4. Le budget de l'école,
5. La participation au label école numérique,
6. Le(s) changement(s) d'enseignant(s) pour l'année scolaire à venir,
7. Le congé maternité de Mme Riquelme-Joulan.
8. Préparation de la rentrée scolaire.
9. Questions

1. Validation du compte-rendu du dernier conseil d'école (13/02/2020)

Le document est jugé conforme, il est adopté.

2. Le règlement intérieur et ses modifications

La loi concernant la scolarité obligatoire ayant été modifiée, la scolarité des enfants est devenue obligatoire dès 3 ans. Cependant, un aménagement de l'assiduité scolaire peut être demandé par les familles durant l'année de Petite Section.

Les modifications du règlement intérieur demandées par Mme Riquelme-Joulan visent à suivre cette évolution législative.

Les modifications du règlement intérieur sont validées.

3. Le bilan de l'année, du confinement et du dé confinement

- Bilan de l'année :

Le confinement et le dé confinement progressif n'ont pas permis aux enseignants de mener à bien leurs différents projets.

Les différents exercices de sécurité n'ont pas pu être réalisés en cette fin d'année.

La rencontre avec les Equipes Mobiles Académiques de Sécurité (EMAS) afin d'organiser un exercice de sécurité du type Attentat-Intrusion en lien avec le personnel communal et l'école Saint-Joseph est reporté à l'année prochaine.

- Bilan du confinement :

Au moment du confinement, les outils académiques n'étaient pas disponibles. Cependant, l'équipe enseignante a pris contact avec chaque famille et a travaillé pour permettre un enseignement à distance. Chaque enseignant a travaillé avec son matériel personnel (ordinateur, téléphone) pour assurer les cours à distance et le lien avec toutes les familles.

Au fil des semaines, nous avons perdu le contact avec quelques familles que nous espérons revoir très rapidement.

- Bilan du retour :

Le retour s'est effectué en 3 phases en fonction des protocoles sanitaires.

L'application du protocole très strict et le travail effectué par l'équipe pédagogique et la mairie a permis le retour des élèves de la Grande Section au CM2 dans un 1^{er} temps.

Nous n'avons pas pu hélas faire revenir les élèves de TPS, PS et MS.

Au 8 juin, 70% des élèves de la Grande Section au CM2 étaient présents au moins 2 jours par semaine (plus pour les enfants des personnels prioritaires).

Les enseignants ont continué l'école à distance pour les élèves non revenus en plus de l'école en présentiel ce qui n'était pas demandé par notre hiérarchie, au contraire, les enseignants présents n'auraient pas dû faire le présentiel et le distanciel.

Depuis le 22 juin, le protocole a été allégé sur les thèmes de la distanciation sociale et du nettoyage des locaux et l'école a pu ouvrir à nouveau ses portes pour tous les élèves.

L'équipe enseignante tenait à remercier Monsieur Traon pour son investissement pour préparer au mieux cette réouverture depuis le 14 mai ainsi que le personnel municipal pour leur investissement depuis le dé-confinement auprès des élèves et dans le nettoyage des locaux.

4. Le budget de l'école

Au mois de février, Mme Gautier, DGS de la commune de Cintré, nous a avisé que la commune allait adhérer à un groupement de commande (REGATE) pour les fournitures scolaires et le matériel scolaire.

Nous avons fait part à la mairie de notre surprise car nous n'avons jamais été consultés quant à nos besoins, à nos achats, aux différentes sociétés chez qui nous passons commande.

Il nous est désormais imposé d'acheter, seulement en ligne, nous ne pouvons plus nous déplacer en magasin, au magasin SADEL. Notre commande doit ensuite être validée par la mairie. Nous devons aussi veiller à faire nos commandes hors temps de vacances de Mme Gautier.

Nous ne pourrions plus commander comme chaque année aux différents partenaires que sont Jocatop, Kit et colle, Clays jeux et bien sûr la librairie de Mordelles Un fil à la page.

Fin avril 2020, nous avons reçu notre budget de fonctionnement pour l'année.

Ce budget est amputé pour les fournitures scolaires de 30% soit une perte de plus de 2800 euros. Ceci s'explique pour la mairie par le fait que l'adhésion à REGATE leur permet d'avoir une réduction de 35% sur les fournitures scolaires et 25% sur la librairie. Or, nous avons déjà 10% de réduction toute l'année auxquelles s'ajoutaient d'autres réductions en fin d'année scolaire.

L'équipe enseignante a donc écrit à la mairie pour exprimer son mécontentement et expliquer les conséquences de la baisse du budget : la baisse réelle des moyens pour l'achat de fournitures (environ 23 euros par élèves pour l'année sont dorénavant affectés à chaque élève), la réduction de la liberté pédagogique des enseignants, et l'impact que cela peut représenter pour les familles si nous devons leur demander d'acheter plus de fournitures.

Jusqu'à présent, l'école a toujours respecté son budget en cherchant chez les différents prestataires les meilleures offres, en permettant une pédagogie variée et riche de différents supports.

La mairie nous a répondu en retour que le budget serait revu au mois de Septembre.

La mairie a eu un problème de communication sur le groupement de commande Regate de Rennes Métropole.

5. La participation au label école numérique (LEN)

Pour la première fois, la ville de Cintré est éligible au Label Ecole Numérique. Ce label permet de financer l'achat de matériel numérique dont les écoles ont besoin dans un but pédagogique, afin de développer les usages du numérique. La subvention de l'Etat couvre 50% des dépenses dans la limite de 14 000 euros de dépenses.

Un premier état des lieux réalisé l'année dernière par les personnels de l'Académie soulignait l'obsolescence du parc informatique de l'école.

Le dossier du LEN a donc été complété par les enseignants de l'école et des devis réalisés pour le matériel informatique mais aussi les travaux du réseau informatique.

Ces devis nous ont permis d'estimer qu'un montant de 30 à 35 000 euros était nécessaire pour l'ensemble du matériel.

La mairie n'ayant pas les moyens d'investir cette somme en une seule fois, il a été décidé de procéder à l'achat et au renouvellement des ordinateurs existants sur plusieurs années. De plus, certains matériels seront achetés par l'OCCE afin de répondre à des projets pédagogiques spécifiques.

Il a été fait le choix, pour cette année, d'équiper chaque classe d'un vidéoprojecteur (la maternelle en est dépourvue) et d'un ordinateur portable. Un système de stockage des informations (un NAS) est aussi prévu. Des travaux sur le réseau vont être faits afin que chaque classe ait un accès à internet (raccordement filaire de chaque classe ainsi qu'un pont wifi entre les deux bâtiments). La maintenance sera aussi assurée par cette société.

Dans les années à venir, nous souhaitons acheter des ordinateurs portables afin de créer une classe mobile pour nos élèves. Cette classe mobile serait constituée de 15 ordinateurs ainsi que 6 à 8 tablettes.

Le prestataire retenu pour la première phase d'achat de matériel et pour les travaux sur le réseau est la société Micro C qui a pour habitude de travailler dans des écoles.

Nous aurons un retour pour le Label Ecole Numérique seulement vers la mi-septembre. Nous ne pouvons pas investir dans du matériel tant que nous ne savons pas si nous sommes retenus pour ce label et que la convention n'est pas signée entre la Mairie et l'Etat.

6. Le(s) changement(s) d'enseignant(s) pour l'année scolaire à venir

Mme Zepeda nous quitte après cinq années dans notre école afin de relever de nouveaux challenges. L'ensemble de l'équipe la remercie pour son investissement auprès des élèves et de ses collègues et lui souhaite bonne route.

Mme Kermeur nous quitte aussi après cette année. L'ensemble de l'équipe a été ravie de travailler avec elle et lui souhaite une bonne continuation.

Mme Leroux arrive dans notre équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue !

7. Le congé maternité de Mme Riquelme-Joulan

Mme Riquelme-Joulan part en congé maternité à la fin du mois d'Août et reviendra à la rentrée de Janvier.

Son remplacement à la direction sera assuré par M. Pierre Brunagel.

Son remplaçant en classe ne sera connu qu'à la pré-rentrée soit le 31 août 2020.

De la même façon, la personne assurant la classe les jours de décharge de direction pour M. Brunagel (de septembre à décembre) et Mme Riquelme-Joulan (de janvier à juillet), ne sera connue qu'à la pré-rentrée.

8. Préparation de la rentrée scolaire.

Cette année, les inscriptions ont pris du retard et se font uniquement par mail.

Une visite de l'école pour les nouvelles familles est prévue le samedi 27 juin au matin et le lundi 29 juin au matin.

Dans ce cadre, les répartitions n'ont pas encore été faites pour la prochaine rentrée.

Les effectifs attendus pour le moment sont (au 23 juin 2020) :

- 5 TPS
- 31 PS
- 20 MS
- 38 GS
- 36 CP
- 32 CE1
- 29 CE2
- 22 CM1
- 21 CM2

Compte tenu des effectifs, de nombreux doubles niveaux sont envisagés pour l'année prochaine dont un Grande Section / CP.

Les effectifs élevés pour la prochaine rentrée (26 élèves par classe en moyenne) ont été remonté à Madame L'Inspectrice afin de demander l'étude de l'ouverture d'une dixième classe.

Si les parents connaissent des personnes qui arrivent en cours d'année scolaire ou durant l'été, qu'ils leur disent de se faire connaître afin d'appuyer notre demande d'une ouverture de classe.

Il est important de rappeler à chacun que l'équipe enseignante est la seule décisionnaire de la répartition des niveaux par classe et de la répartition des élèves dans chaque classe. Cette répartition prend en compte de nombreux critères pédagogiques. Ces choix sont à l'appréciation de l'équipe enseignante uniquement et ne sont pas soumis à l'appréciation et à la volonté des parents.

9. Questions

En vue des prochains conseils d'école, il est rappelé que les questions doivent parvenir dans les délais annoncés afin d'être traitées. Seules ces questions seront traitées (ou les questions urgentes). Les autres seront reportées au Conseil d'école suivant. De plus, seules les questions générales y seront traitées, le Directeur invitant les parents qui ont des interrogations personnelles à les adresser directement aux personnes concernées.

→ **L'équipe enseignante**

- La population est amenée à augmenter de façon très importante dans les quatre années à venir. 1300 habitants en plus sont prévus sur notre commune, commune qui compte aujourd'hui 2278 habitants. Quelles sont les dispositions mises en œuvre par la mairie au sein de l'école afin de palier à cette augmentation de la population (agrandissement de l'école, construction d'une 10^{ème} classe) ?

Le bâtiment préfabriqué sera-t-il remis en état en prévision de l'augmentation des effectifs ou d'une rentrée spécifique en lien avec la Covid-19?

Si une 10^{ème} classe est ouverte, le préfabriqué sera réaménagé.

- Qu'en est-il du poste de 4^{ème} ATSEM pour la rentrée? Sera-t-il à temps plein?

Au mois de mars, nous n'avions pas prévu de 4^{ème} ATSEM à temps plein.
Nous avons demandé aux communes du canton leurs fonctionnements.

- Quelles sont les dispositions prises par la mairie pour le ménage à partir de la rentrée? Le ménage sera-t-il fait par une entreprise extérieure?

Non, le ménage sera toujours assuré par les agents. Nous demandons des devis à des entreprises extérieures.

- Marc Michel partant en retraite, qu'est-il prévu pour la cantine à partir de la rentrée?

M. Michel part fin octobre en retraite.

3 pistes possibles :

- La régie comme actuellement
- Une société extérieure
- Un chef extérieur qui prépare les menus et les fait préparer par du personnel.

La décision doit être prise par les élus.

→ **Les parents : (Mail : parents.arcenciel@gmail.com)**

J'aimerais que le conseil d'école puisse remercier le personnel enseignant et le personnel municipal intervenant pendant les temps scolaires et périscolaires pour leur investissement dans le cadre de la crise sanitaire :

> pendant la période de confinement, ils ont été très réactifs sur la méthode d'accompagnement pédagogique à la maison, avec des outils adaptés, une écoute des moyens de chacun et du travail "tenable" pour les parents ils ont montré une grande capacité de compréhension, d'écoute, de présence pour les enfants de familles dites "prioritaires" qui ont été accueillis à l'école pendant cette période
> à l'issue du confinement, ils ont adapté les conditions de vie scolaire avec professionnalisme malgré toute la complexité de ce que le ministère leur imposait, et ils ont montré pour cela beaucoup d'adaptabilité et d'inventivité, ils ont réussi à poursuivre les apprentissages avec nos enfants et pour nos enfants ils ont permis à nos enfants de retrouver leurs camarades, leur vie sociale et leur école
Beaucoup de parents craignaient légitimement que les mesures imposées rendent la vie à l'école difficile pour les enfants.
Après plusieurs semaines, nos enfants, même s'ils aimeraient "jouer comme d'habitude", ne sont finalement pas traumatisés par ces nouvelles consignes.
Merci donc à toute l'équipe pédagogique.

*Nous avons entendu des rumeurs concernant la cantine à la rentrée, et le départ en retraite du cuisinier actuel (que nos enfants apprécient beaucoup). Il paraît qu'un remplaçant ne viendra pas, et que c'est une société qui s'occupera de la cantine. Est-ce vrai? Si oui, quelle peut être notre position commune sur ce sujet?
De notre côté nous sommes très inquiets de cette décision, et nous souhaiterions le faire remonter en Conseil d'Ecole.*

M. Michel part fin octobre en retraite.

3 pistes possibles :

- La régie comme actuellement
- Une société extérieure
- Un chef extérieur qui prépare les menus et les fait préparer par du personnel.

La décision doit être prise par les élus.

La restauration pendant le dé-confinement n'a pas été d'une grande qualité : de repas froids, peu garnis, peu variés.

L'achat des denrées a été compliqué. Les grammages ont été respectés mais en effet tout n'était pas parfait.

Prochain conseil d'école : Octobre ou Novembre 2020

À 20 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la Directrice lève la séance.

*Pour le Conseil d'école,
S. Riquelme-Joulan*